

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR  
BEAUCE-NORD**

Le 13 janvier 1997 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient la première séance régulière du Conseil provisoire de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères Jeanne Patry, Jocelyne Bureau, Messieurs les Conseillers Gaston Lessard, Victor Bernard, Lauréat Lessard, Christian Roy, René-Yves Desjardins, Alain Du Sault, Viateur Cloutier, André Bizier et Benoît Prévost formant quorum sous la Présidence de Monsieur Eudore Perron, Maire.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire fait un bref historique de l'ancienne Municipalité.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

01-97 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,  
Secondé par Madame Jocelyne Bureau,  
et résolu que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté et modifié.

ADOPTE

02-97 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL (Municipalité de Saint-Victor)**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur André Bizier,  
et résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 02 décembre 1996 est adopté tel que présenté.

ADOPTE

03-97 **ADOPTION DU DERNIER PROCES-VERBAL (Municipalité de Saint-Victor-de-Tring)**

Proposé par Monsieur Viateur Cloutier,  
Secondé par Monsieur Lauréat Lessard,  
et résolu que le procès-verbal de la séance  
régulière du 09 décembre 1996 est adopté tel que pré-  
senté.

ADOPTE

04-97

**PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

Depuis plus de 40 ans, la Fondation des maladies du  
coeur du Québec et sa formidable équipe de bénévoles ont  
contribué à faire diminuer le taux de décès attribuables  
aux maladies cardio-vasculaires et aux accidents  
cérébraux.

Grâce à la générosité du grand public, la Fondation des  
maladies du coeur du Québec continue d'appuyer la re-  
cherche et de mettre de l'avant des programmes de pro-  
motion de la santé du coeur. Par ses actions concrètes,  
la Fondation des maladies du coeur contribue à améliorer  
la qualité de vie et les chances de survie de tous nos  
concitoyens et concitoyennes.

Proposé par Monsieur Réjean Cliche,  
Secondé par Monsieur Gaston Lessard,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor  
proclame février **Mois du coeur** et encourage toute la  
population à être au **coeur de la solution!**

ADOPTE

Monsieur Réjean Cliche prend siège à 20:15 heures.

05-97

**BRIGADE AMBULANCIERE SAINT-JEAN - DEMANDE D'AIDE FINAN-  
CIERE**

ATTENDU la demande d'aide financière faite par la Bri-  
gade Ambulancière Saint-Jean, division Chapman Beauce-  
ville pour leur campagne de financement.

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Madame Jocelyne Bureau,  
et résolu de verser la somme de 50,00 \$ à la  
Brigade Ambulancière Saint-Jean, division Chapman Beau-  
ceville pour leur campagne de financement pour l'année  
1997.

ADOPTE

06-97

**FONDATION DES MALADIES DU COEUR - DEMANDE D'AIDE FINAN-  
CIERE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la Fondation des maladies du Coeur du Québec pour leur campagne de financement.

Proposé par Monsieur Alain Du Sault,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu de verser la somme de 50,00 \$ à la Fondation des maladies du coeur pour leur campagne de financement pour l'année 1997.

ADOPTE

07-97

**COMPTE A REMBOURSER - MARIE FORTIN**

Proposé par Monsieur André Bizier,  
Secondé par Monsieur Viateur Cloutier,  
et résolu de rembourser la somme de 67,71 \$ en compensation eau-égout pour cause de maison vacante appartenant à Madame Marie Fortin, 114 rue du Séminaire Saint-Victor.

ADOPTE

Monsieur René Veilleux prend siège à 20:35 heures.

08-97

**SIGNATURE DOCUMENTS PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT**

Proposé par Monsieur René-Yves Desjardins,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la Société Québécoise d'assainissement des eaux, par ses représentants désignés, soit et est, par les présentes, mandatée et autorisée à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Victor toute entente, toute offre d'achat, tout accord de servitude ou droit de passage, tout acte notarié ou, de façon générale, tout autre document jugé utile ou nécessaire à l'acquisition, de gré à gré ou par expropriation des immeubles ou droits réels requis pour la réalisation des ouvrages d'assainissement.

ADOPTE

09-97

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC  
LES LAINAGE VICTOR LTEE**

Proposé par Monsieur Lauréat Lessard,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu d'autoriser le Maire et le Secrétaire-trésorier à signer une entente industrielle entre la Municipalité de Saint-Victor et Les Lainages Victor Ltée relativement au financement et à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées.

ADOPTE

10-97 **AUTORISATION POUR SIGNATURE - BENOIT PREVOST - EUDORE PERRON - MARC BELANGER**

Proposé par Monsieur Gaston Lessard,  
Secondé par Monsieur René Veilleux,  
et résolu que Monsieur Marc Bélanger et Monsieur Eudore Perron ou Monsieur Benoît Prévost sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

11-97 **AUTORISATION LEO-GUY JACQUES**

Proposé par Madame Jocelyne Bureau,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu d'autoriser Monsieur Léo-Guy Jacques à négocier et faire l'achat de chaîne pour la niveleuse et un attache rapide pour la pépinière.

ADOPTE

12-97 **PROJET DE SUBDIVISION - CONSTRUCTION REGINALD LECLERC**

Proposé par Monsieur René Veilleux,  
Secondé par Monsieur André Bizier,  
et résolu que le Conseil Municipal de Saint-Victor approuve le plan de cadastre d'une partie du lot 361 pour créer le lot 361-56 du cadastre de la Paroisse de Saint-Victor-de-Tring préparé par l'arpenteur géomètre, Monsieur Yves Thibodeau, le 04 décembre 1996 sous le numéro 2355 de ses minutes. Le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc Bélanger, est autorisé à signer tous les documents.

ADOPTE

13-97 **GROUPEMENT ECONOMIQUE DE BEAUCE CENTRE - ADHESION**

Proposé par Monsieur Viateur Cloutier,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu que la Municipalité de Saint-Victor adhère membre du Groupement Économique de Beauce-Centre Inc. pour l'année 1997 et mandate le Maire et le Secrétaire-trésorier à signer le contrat. le coût d'adhésion au Groupement Économique sera de 2,50 \$ per capita payable en trois versements.

ADOPTE

14-97

**REGLEMENT NUMERO 249-96**

Ayant pour objet de décréter l'ouverture d'une Rue dans la Municipalité de Saint-Victor.

ATTENDU qu'il est d'intérêt et d'utilité public d'ouvrir la rue portant les numéros de lots 402-2 et 179-14 sur une longueur de 342 mètres;

ATTENDU que ladite rue est déjà construite et accepté par le Conseil selon les normes;

ATTENDU que le nom de la rue sera FAUBOURG DU PLATEAU;

ATTENDU qu'avis de présentation du présent règlement a été régulièrement donné à l'assemblée régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor-de-Tring tenue le 09 décembre 1996.

POUR CES MOTIFS il est:

Proposé par Monsieur Viateur Cloutier,  
Secondé par Monsieur Christian Roy,  
et résolu unanimement que soit et est adopté le règlement portant le numéro 249-96 et qu'il soit et est, par le présent règlement, statué, décrété et ordonné ce qui suit:

**ARTICLE 1**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si ici au long réité.

**ARTICLE 2**

Il est, par le présent règlement, ordonné, statué et

décrété qu'un chemin public soit et est ouvert sur le lot 179-14 et 402-2 au cadastre officiel de Saint-Victor-de-Tring, sur une distance de 342 mètres, ladite rue devant être plus précisément décrite comme suit:

### **ARTICLE 3**

Le chemin ci-dessus décrit est situé sur le territoire de la municipalité de et sera connu a compter de l'entrée en vigueur du présent règlement sous le nom de FAUBOURG DU PLATEAU

### **ARTICLE 4**

Ledit chemin public sera, à compter de l'entrée en vigueur du présent règlement, amélioré et réparé par et aux frais de la municipalité.

### **ARTICLE 5**

Toutes les formalités prévues par la loi ont été suivies.

### **ARTICLE 6**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

EUDORE PERRON

MARC BELANGER

15-97

**AVIS DE MOTION REGLEMENT DE TAXE 01-97**

Le Conseiller, Monsieur André Bizier, donne avis de motion qu'un règlement portant le numéro 01-97 sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de taxe foncière et les tarifs de compensation applicable à l'année financière 1997 de la Municipalité de Saint-Victor.

ANDRE BIZIER  
CONSEILLER

16-97

**DATE ET HEURE - CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Monsieur Lauréat Lessard,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que les prochaine réunions du Conseil soient le premier lundi de chaque mois à 20:00 heures à la salle de l'Hôtel de Ville.

ADOPTE

17-97

**ACCEPTATION DU PROJET - FERME BERJANO**

Considérant que nous avons pris connaissance du projet soumis par Ferme Berjano Inc. au Ministère de l'Environnement et de la Faune portant N/Réf.: 7710-12-01-06755-06-1136530 qui se décrit comme suit:

Construction d'une porcherie située sur le lot P-275 juste côté de la porcherie déjà existante, tel qu'indiqué sur la carte cadastrale ci-jointe.

Le cheptel de l'entreprise après la réalisation du projet sera de 48.6 unités animales laitières et de 170.0 unités animales porcines.

Les fumiers, sous forme liquide, seront entreposés dans

2 fosses dont l'une déjà existante située sur le lot P-315 proximité de la grange-étable et une nouvelle fosse sera construite sur le lot P-275 à l'arrière de la nouvelle porcherie.

Les fumiers seront épandus sur les lots P-275 - 312 - 313-A - P-315 - P-316 - P-317 - P-318 desservis par le chemin de ferme du propriétaire et sur le lot 279 situé à environ 1/2 kilomètre des lieux d'entreposage en empruntant le Rang 3 Nord.

Considérant que le projet est situé dans une zone verte et qu'aune zone non-agricole, résidentielle, commerciale ou mixte, et qu'aucun autre élément sensible tel que marais, tourbières, zone ou équipements récréatifs, zone ou équipement touristique, prises d'eau, zone de recharge de nappe phréatique, ne sont situées dans un environnement de 1.5 kilomètres du lieu du projet.

Considérant que le projet ne contrevient en aucun cas au règlement municipaux.

Proposé par Monsieur René-Yves Desjardins,  
Secondé par Monsieur Lauréat Lessard,  
et résolu d'appuyer le projet dans son ensemble et d'en recommander l'acceptation auprès du Ministère de l'Environnement et de la Faune.

ADOPTE

18-97

**ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME DES EMPLOYES MUNICIPAUX**

Proposé par Monsieur René Veilleux,  
Secondé par Monsieur Alain Du Sault,  
et résolu que le Conseil provisoire de la Municipalité de Saint-Victor accepte l'organigramme des employés municipaux qui ce décrit comme suit:

Chef d'équipe: Léo-Guy Jacques

Employés permanents: Maurice Poulin  
Renaud Groleau  
Robert Prévost

Employés occasionnels: Paul Poulin  
Jean-Marc Poulin  
Yves Leclerc

ADOPTE



19-97

**GROUPEMENT ECONOMIQUE - REPRESENTANT**

Proposé par Monsieur Victor Bernard,  
Secondé par Monsieur Gaston Lessard,  
et résolu que soit nommé Monsieur Alain Du  
Sault sur le conseil d'administration du G.E.B.C.I.,  
pour représenté la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

20-97

**C.A.M.B.I. - REPRESENTANT**

Proposé par Monsieur Christian Roy,  
Secondé par Monsieur Gaston Lessard,  
et résolu que soit nommé Monsieur Réjean Cli-  
che sur le conseil d'administration de C.A.M.B.I. pour  
représenté la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

21-97

**SERVICES LOISIRS ET TOURISME SAINT-VICTOR - REPRESENTANT**

Proposé par Monsieur André Bizier,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que soit nommé Monsieur Gaston Les-  
sard sur le conseil d'administration du Services Loisirs  
et Tourisme Saint-Victor, pour représenté la Municipa-  
lité de Saint-Victor.

ADOPTE

22-97

**BIBLIOTHEQUE - REPRESENTANT**

Proposé par Monsieur Gaston Lessard,  
Secondé par Monsieur Viateur Cloutier,  
et résolu que soit nommé Monsieur Réjean Cli-  
che sur le conseil d'administration de la Bibliothèque  
de Saint-Victor, pour représenté la Municipalité de  
Saint-Victor.

ADOPTE

23-97

**LETTRE DE REMERCIEMENT - MAURICE POULIN**

Proposé par Monsieur Benoît Prévost,  
et résolu unanimement de remercier Monsieur Maurice Poulin pour son bon travail comme contremaître de l'ancienne Municipalité de Saint-Victor-de-Tring pendant plusieurs années et bienvenue dans la nouvelle Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

24-97

**DEMANDE A C.A.M.B.I. - DOSSIER MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

ATTENDU que la Municipalité de Saint-Victor a fait la demande pour l'implantation du 911 à Saint-Victor.

Proposé par Monsieur René-Yves Desjardins,  
Secondé par Madame Jeannine Patry,  
et résolu de demander à C.A.M.B.I. dans quelle position est rendu le dossier de l'implantation du 911 de la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

25-97

**ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Monsieur Alain Du Sault,  
Secondé par Monsieur Victor Bernard,  
et résolu que les comptes suivants sont adoptés pour paiement:

(Village)

11221	Hydro-Québec	714,62 \$
11222	Hydro-Québec	1 201,18 \$
11223	Hydro-Québec	615,35 \$
11224	Hydro-Québec	32,79 \$
11225	Hydro-Québec	92,52 \$
11226	Hydro-Québec	458,26 \$
11247	Téléphone Saint-Victor	241,80 \$
11248	Groupe CS	25,64 \$
11250	Mobilair	71,79 \$
11249	Québec Mobilité	19,57 \$
11282	Hydro-Québec	520,40 \$
11288	Nettoyeur Rapide	15,00 \$
11289	Supérieur Propane	112,82 \$

11290	Hydro-Québec	738,43	\$
11291	G. Guillemette et Fils	172,98	\$
11292	Biblio Région de Québec	14,01	\$
11293	Sanitation Rive-Sud	65,52	\$
11294	Magasin Co-op	527,64	\$
11295	Appareils électronique St-Victor	76,91	\$
11296	Alliance coop	3 257,80	\$
11297	Excavation R. Beaudoin	45,58	\$
11298	Gaétan Jacques Electricque Inc.	38,16	\$
11299	Guy Drouin Inc.	64,40	\$
11300	Centre Electrique de Beauce	254,31	\$
11301	Inprotec	101,65	\$
11302	DEBB	15,73	\$
11303	Projet jeunesse travail	70,01	\$
11304	Centre du Camion Amiante	168,88	\$
11305	Cogemat	7 224,20	\$
11308	Les Extincteurs Kaouin	196,00	\$
11307	Fortin Gagné Mercier	227,91	\$
11309	Biolab	386,77	\$
11310	Mun. St-Victor (Petite Caisse)	243,58	\$
11311	Réjean Cliche	20,00	\$

(Paroisse)

12099	Téléphone St-Victor	223,15	\$
12100	Larochelle Équipement	79,72	\$
12102	Groupe C.S.	94,01	\$
12104	Garage Irenée Groleau	57,00	\$
12105	Laboratoire Certified	800,37	\$
12106	Praxair	356,35	\$
12120	Québectel Mobilité	19,56	\$
12121	Mobilair	71,79	\$
12125	Gilles Veilleux	288,75	\$
12126	Hydro-Québec	520,40	\$
12164	Cordonnerie Bureau	50,00	\$
12170	Poulin Excavation	1 065,48	\$
12171	Garage Irenée Groleau	26,21	\$
12172	Superior Propane	112,81	\$
12175	Centre D'outillage Roy	47,65	\$
12176	Camions Gilbert	96,86	\$
12177	Hydro-Québec	286,26	\$
12178	Ateliers F.L.P.H.	538,38	\$
12179	Beauce Auto Accessoires	54,70	\$
12180	Pièces Universelles	40,95	\$
12181	Garage Veilleux et Fils	180,05	\$
12182	Roulements à Billes GM	96,82	\$
12183	C.R.S.B.P.	14,02	\$
12184	Portes de Garage A. Bégin	1 145,25	\$
12185	Sanition Rive-Sud	65,52	\$
12186	Projet Jeunesse Travail	70,02	\$
12187	Centre du Camion	456,59	\$
12188	Armand Lapointe Équipement	196,01	\$
12189	Renald Lessard	15,00	\$
12190	Beauce Métal	25,65	\$
12191	Biolab	21,31	\$

12192	ICG Propane	51,37 \$
12193	Garage Redmond	98,90 \$
12194	Systèmes d'imagerie Guy Drouin	64,41 \$
12195	Les pneus beaucerons	68,37 \$
12196	Garage Agricole Alain Bolduc	858,67 \$
12197	Signabec	177,60 \$
12198	Excavations R. Beaudoin	36,46 \$
12199	Magasin COOP	520,86 \$
12200	Appareils Électroniques	76,90 \$
12201	Inprotec	101,65 \$
12202	Gaétan Jacques Electricque	38,17 \$
12203	Centre Electricque de Beauce	115,11 \$
12204	DEBB	15,72 \$
12205	Praxair	151,80 \$
12206	Alliance Coop	2 439,54 \$
12207	Mun. St-Victor-de-Tring	198,03 \$

ADOPTE

26-97

**LEVÉE DE LA SEANCE**

Proposé par Monsieur René-Yves Desjardins,  
 Secondé par Monsieur Viateur Cloutier,  
 et résolu que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE TRESORIER

EUDORE PERRON

MARC BELANGER